

6 conseils pour permettre la participation des enfants

C'est en réalisant seuls, un projet, tout en bénéficiant de l'accompagnement d'un adulte bienveillant, que les enfants et les adolescents conquièrent leur autonomie et prennent conscience de leur pouvoir de transformation, de leur statut de citoyen.

Les enfants ont des choses à dire, des envies, des propositions. Le rôle de l'animateur est de les guider en les accompagnants dans la formulation et l'organisation de leur projet.

Conseil1

Avant de se lancer dans une telle démarche, l'animateur apprécie quel est le niveau de participation le plus adapté aux capacités et à l'expérience des enfants dont il a la charge, sans pour autant minimiser le potentiel de chaque enfant .

Conseil4

Pour instaurer une démarche dans la structure, il faut que l'organisation collective le permette, c'est-à-dire que les règles de vie soient explicites et comprises de toutes et tous, que des temps de concertation existent, que les prises de décisions soient démocratiques et que les rôles et la place de chacun soient clairement définies

Conseil2

L'animateur est attentif aux apprentissages nécessaires et aux conditions à réunir pour que les enfants qu'il accompagne gravissent progressivement l'échelle de participation qui les conduit vers la réussite de leur projet

Conseil5

En tant qu'animateur du projet d'enfants, mieux vaut inciter et aider à faire que « faire à la place de » et inciter, autant que possible, les enfants à rechercher par eux mêmes les réponses aux questions qu'ils se posent

Conseil3

Les enfants porteurs de projets ont besoin des encouragements et de la stimulation de l'animateur pour se dépasser, consolider leurs acquis et accroître leurs potentiels.

Conseil6

Face à un problème collectif, le rôle de l'animateur est d'inciter et d'aider le groupe à inventorier tous les éléments de la situation, de les accompagner dans la recherche de solutions les plus adaptées et l'évaluation de l'impact des décisions prises

L'échelle de la participation selon Roger Hart

Quand l'animateur accompagne les mineurs dans la réalisation de leurs projets, il intègre inévitablement la question de leur participation au sein du centre de loisirs, une notion qui peut être abordée au travers de l'échelle de participation, conçue par Roger Hart¹.

Les droits dits de participation ne sont pas spécifiés en tant que tels dans la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), mais ils font essentiellement référence aux articles 12 et 13 (liberté d'expression), 14 (liberté de pensée, de conscience et de religion), et 15 (liberté d'association).

La CIDE appréhende les diverses dimensions de la participation mais ne permet pas d'en mesurer l'implication. L'échelle de participation constitue un outil pour apprécier le niveau de participation des enfants dans les projets.

1 La manipulation : cette notion décrit les situations où les enfants ne comprennent pas les problèmes qui se posent mais sont entraînés à participer à un projet d'adultes ; par exemple le cas de jeunes enfants portant des affiches politiques décrivant l'importance des politiques sociales pour les enfants.

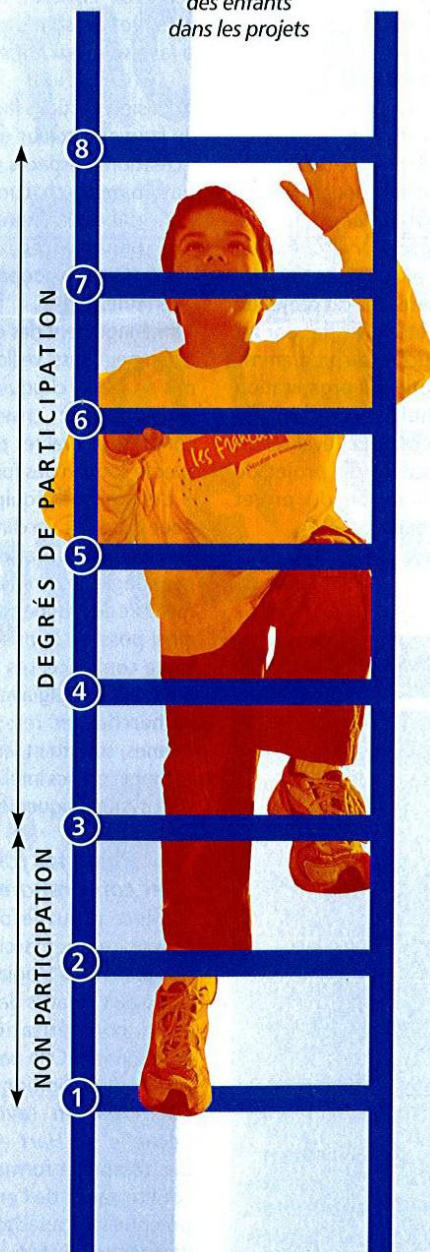
2 La décoration : cette notion s'applique aux occasions fréquentes où on donne aux enfants des Tee-shirts à l'occasion d'une manifestation en faveur d'une cause quelconque ; les enfants chantent et dansent mais n'ont qu'une idée très vague de ce qui se passe et ne participent pas à l'organisation. Les adultes ne prétendent pas que les enfants sont à l'origine du mouvement ; ils les utilisent pour soutenir leur cause de façon relativement indirecte.

3 La politique de pure forme : cette notion décrit les situations où les enfants ont apparemment la parole, mais n'ont en fait pas vraiment pu choisir le sujet du débat ou le mode de communication et où ils n'ont qu'une possibilité limitée, lorsqu'elle existe, d'exprimer leurs opinions.

Elle pourrait s'appliquer aux situations où des enfants intelligents et charmants sont sélectionnés par des adultes pour participer à un jury, sans avoir été au préalable suffisamment informés sur le thème et sans avoir pu s'entretenir avec les autres enfants qu'ils sont censés représenter.

L'échelle de la participation

Huit niveaux de participation des enfants dans les projets



4 Désignés mais informés : à ce niveau, les enfants comprennent les objectifs du projet auquel ils participent. Ils savent qui décide de leur participation et pourquoi. Ils jouent un rôle véritable. Ils se portent volontaires pour participer au projet, après explication de leur rôle.

5 Consultés et informés : le projet est conçu et dirigé par des adultes, mais les enfants en comprennent le processus et leurs opinions sont prises au sérieux.

6 Projet initié par des adultes, décisions prises en concertation avec des enfants : bien que la plupart des projets communautaires soient destinés à être partagés par tous, ils devraient cependant, tout en s'adressant à l'ensemble de la population, accorder une attention particulière aux enfants, aux personnes âgées et à ceux qui sont susceptibles d'être exclus en raison de leurs besoins particuliers ou d'un handicap.

7 Projet initié et dirigé par des enfants : nous avons tous des dizaines d'exemples où les enfants conçoivent et exécutent des projets complexes lors de leurs jeux. Il est cependant plus difficile de trouver des exemples de projets communautaires initiés par des enfants. Il semble que les adultes ne savent pas donner suite aux initiatives prises par des jeunes.

8 Projet initié par des enfants, décisions prises en accord avec les adultes : les projets de ce genre, qui se situent tout en haut de l'échelle, sont malheureusement trop rares. À mon avis, c'est parce que les adultes ne sont pas intéressés et ne comprennent pas les intérêts particuliers des jeunes. ■

Article publié dans la revue Les enfants d'abord, Unicef, avril-juin 1992

1 – Roger Hart, universitaire anglais, s'est spécialisé dans l'étude de l'enfant. Il a notamment considéré ses recherches sous l'angle de la participation. Les Francas l'ont contacté et ont obtenu en 1992, à leur demande, l'autorisation de diffuser certaines parties de ses travaux.



NE PAS OUBLIER ! Le niveau de participation dépend :

- de facteurs individuels : niveau d'information, intérêt, envie, capacité à faire, expérience, âge ;
- de facteurs collectifs : qualité de l'information, part d'initiative, qualité de l'accompagnement, confiance accordée.



© Laurence Fragnol

Comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir, les animateurs pratiquent des pédagogies actives sans forcément ni toujours en avoir conscience. L'occasion de donner quelques éléments de compréhension, en précisant les registres à l'œuvre.

Quelles implications pour le monde de l'animation ?

Un vieil instituteur exerçant comme directeur de colonie de vacances avait pris l'habitude, depuis vingt ans, de préparer avec sa femme, tout au long de l'hiver, le matériel nécessaire pour l'activité manuelle qu'il faisait mener aux enfants qu'il encadrait. On n'a jamais su s'il faisait de même pour les cours donnés aux élèves de son école primaire, en utilisant toujours les mêmes leçons et les mêmes exercices. Les tentatives des équipes éducatives pour introduire un peu d'innovation était

« *L'adulte met tout en œuvre pour permettre l'expérimentation.* »

découragées, dès le début du séjour, notre valeureux directeur affirmant d'emblée que personne n'ayant réussi jusque-là à le faire changer de méthode, il ne fallait pas s'y essayer, toute tentative en la matière étant vouée à l'échec. On a là la caricature même d'une pédagogie traditionnelle appliquée en centre de vacances. L'adulte sait ce qui est bien pour les enfants et ne dévie pas de son programme, conçu avec la conviction qu'il répond tout à fait à leurs besoins.

L'ENFANT ACTEUR

S'il est facile de tout prévoir à l'avance quand on prépare un temps d'activités, il l'est beaucoup moins de donner la possibilité au groupe d'enfants d'innover, d'imaginer et de réinventer le déroulement de son séjour. Certes, certaines activités ne supportent pas l'improvisation, du fait des délais d'inscription exigés ou du risque de ne plus avoir de place : il n'est pas toujours possible de se décider, du jour au lendemain, d'aller pratiquer de l'escalade, du canoë ou du dériveur. Pourtant, pour ce qui est de l'essentiel de la journée, il y a toujours de la place, pour autant qu'on s'en donne les moyens ou qu'on en ait la volonté, pour un aménagement imprévu ou des propositions venant bousculer le bel ordonnancement convenu initialement. Les jeux sont toujours structurés à partir d'une trame générale. Rien n'empêche de suivre des variantes proposées par les enfants. Les activités manuelles peuvent et doivent favoriser la découverte et la créativité, avec comme préalable la recherche et le tâtonnement. Il est parfois bien ennuyeux de toujours suivre le même mode d'emploi. Tout au contraire, quel plaisir de ne pas faire la même chose, de laisser libre cours à son imaginaire et à sa fantaisie ! Et ce, tant pour l'enfant que pour l'animateur.

L'ADULTE RESPONSABLE

L'animateur est censé avoir acquis des techniques de jeu, d'activité manuelle, d'animation sportive. L'enfant possède non seulement un imaginaire fertile et une forte attirance pour le jeu, mais aussi un savoir-faire accumulé tant dans les cours d'école que dans les espaces de liberté, tant dans des clubs sportifs ou culturels qu'il fréquente toute l'année, que lors de ses précédents séjours en ACM. L'animation ne doit pas relever d'un face à face où chacun devrait l'emporter sur l'autre. Ni l'animateur, ni l'enfant n'ont



Rudolf Steiner

Accueillir l'enfant à l'école passe, au préalable, par la reconnaissance de sa personne individuelle et l'établissement, avec lui et dans la continuité, d'une relation de

confiance et de responsabilité. La tâche de l'enseignant utilisant la pédagogie Steiner-Waldorf, qui s'inspire de l'anthroposophie, consiste à favoriser l'épanouissement de chaque enfant dont il a la charge et de l'accompagner vers la découverte de sa voie originale. Le respect de chaque enfant doit permettre aux moins doués intellectuellement d'accéder à un niveau de culture générale satisfaisant, cependant que les moins manuels trouvent une stimulation dans l'exercice des activités pratiques et artistiques.

à se brider pour éviter d'avoir à faire de l'ombre à l'autre. Chacun peut et doit mettre à disposition le plus librement possible ses compétences au service de l'activité à mener. Tantôt c'est l'animateur qui prend l'initiative, tantôt ce peut être l'enfant qui lance un projet, une idée, une proposition. Pour autant, une différence essentielle les sépare : l'enfant est encore en pleine croissance tant physique que psychique. Et ce développement nécessite une intention, une sécurité et des limites posées par l'animateur. L'adulte, de son côté, est responsable du cadre éducatif structurant, rassurant et apaisé qu'il fixe à l'enfant. Loin d'être antinomiques et de s'opposer l'une à l'autre, ces deux postures sont là pour se compléter, s'articuler et se renforcer. Pas de concurrence, mais de la coopération ; pas de préséance, mais de l'interdépendance ; pas d'assujettissement, mais une saine collaboration : voilà l'apport (entre autres) des pédagogies actives au monde de l'animation. ▶



© LF

L'adulte est responsable du cadre éducatif structurant, rassurant et apaisé qu'il fixe à l'enfant ou au jeune.